

### DECHETS : Ces incivilités qui polluent notre quotidien

On ne compte plus les dépôts sauvages enregistrés sur notre commune de Morre.

C'est au moins une fois par semaine que l'on découvre ici, un sac abandonné avec des débris, là des déchets verts déposés dans le bois ; plus loin des matériaux de chantier, des cartons de cannettes de bière etc...

On ne peut pas accepter ces incivilités alors que la déchetterie de Saône est à quelques centaines de mètres.

Il y a quelques semaines, un camion a déversé un énorme tas de branchages sur un chemin de randonnée. Il a fallu appeler un forestier professionnel qui est intervenu avec son broyeur pour réduire en copeaux cet amas de branchage et ainsi dégager le chemin. Coût de l'intervention : 250 €.

Il faut engager auprès du Procureur de la République une demande d'appliquer fermement et systématiquement le maximum des peines encourues pour ce type d'infraction.

Ces incivilités entraînent des nuisances olfactives, visuelles et une pollution du sol avec des risques pour les nappes phréatiques qui alimentent le marais de Saône et ensuite la source d'Arcier.

Nos Collectivités ont mis en place depuis plusieurs années un réseau de déchetterie qui fonctionne très bien.

Il n'y a donc aucune raison aujourd'hui, que nous subissions de tels dépôts sauvages.

Le Maire,  
Jean-Michel CAYUËLA

# La COM' de MORRE

Année 2019 n° 34 juillet

## Bulletin communal d'information

### Samedi 29 juin, c'était la fête du village

De nouveau, cette année ce fut une fête du village réussie ! Beau temps, même un peu trop chaud pour les jeux d'enfants, musique sympa, étaient au rendez-vous !

En fin d'après-midi, les enfants se sont divertis avec des jeux d'extérieur mais heureusement installés à l'ombre dans la cour de la mairie. Un jet tournant disposé dans la rue du commerce rafraichissait les plus intrépides.

Après l'apéritif de la mairie, deux concerts super ont enthousiasmé le public et de nombreux danseurs les ont accompagnés jusqu'à la fin de la soirée !

La prestation de la section du CASC « danse enfants » était réussie et les gagnantes du meilleur talent ont assuré !

La chaleur aidante, la buvette et les glaces ont eu un succès pour se rafraichir tandis que les gourmands ont pu se restaurer avec les flammequeche de Ludo et Fabienne ou avec les frites et le barbecue.

Les morriers et beaucoup de gens de l'extérieur présents ont apprécié cette soirée agréable et cette ambiance festive.



Merci aux membres de la section animation et aux bénévoles occasionnels !



### Dans ce numéro 34

<b>Edito</b>	<b>1</b>	<b>Infos communales</b>	<b>3 / 4</b>
<b>Vie associative</b>	<b>2/3</b>	<b>Etat civil</b>	<b>4</b>
<b>Agenda</b>	<b>4</b>		



## Rentrée scolaire 2019

La rentrée 2019 /2020 s'effectuera lundi 2 septembre.

Actuellement la fermeture d'un poste d'enseignant est effective, donc ce qui veut dire que l'on perd une classe. Mais nos chiffres étant toujours fluctuants, l'inspecteur d'académie a décidé de réaliser le jour de la rentrée le compte des enfants présents.

**A ce jour 107 élèves sont inscrits, si nous atteignons les 109 élèves, la fermeture du poste ne sera pas effective. Il nous manque 2 enfants pour sauver notre classe.**

**Si vos enfants ne sont pas encore inscrits, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie : 03 81 81 25 27 afin d'établir l'inscription.**

## Garderie : nouveau une demi-heure supplémentaire de 18h00 à 18h30

Le conseil municipal a étudié la demande des représentants des parents d'élèves d'étendre d'une demi-heure la garderie du soir, soit la fermeture à 18h30 au lieu de 18h00. À l'unanimité il vote favorablement à cette modification.

**Nous rappelons que le temps passé d'un enfant à l'intérieur de l'école + cantine + garderie ne doit pas dépasser 9h30 par jour.**

**Nous serons vigilants afin que cette durée soit respectée, aucune dérogation sera accordée. De même aucun dépassement à 18h30 ne sera autorisé.**

Rentrée 2019, la garderie sera ouverte :  
le matin de 7h15 à 8h20  
le soir de 16h30 à **18h30**

**Nouveau**

## Inscriptions cantine et garderie pour la rentrée de septembre

Dès à présent vous pouvez préparer votre rentrée, les inscriptions à la cantine et garderie sont ouvertes.

**Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard jeudi 30 août à 9 h00.**

*Dans le cas de factures de l'année 2018/2019 non acquittées fin juillet, nous ne pourrons pas prendre en compte les inscriptions pour la rentrée 2019/2020.*

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs fonctionnera

Vacances été : du 8 au 26 juillet et du 26 au 30 août

Vacances de la Toussaint : du 24 au 30 octobre

Directeur : Loïc CHEVASSU – 06 08 18 82 16

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site communal : « morre- village.fr »

## Complexe mairie, salle socioculturelle et locaux de services

La construction du complexe Mairie, Salle Socio-culturelle et locaux de services avance à grand pas.

Le gros œuvre étant terminé ( béton, charpente, toiture étanchéité ) les autres entreprises peuvent entreprendre les travaux d'aménagements intérieurs .

Le vitrage a été posé donnant une clarté évidente à toutes les salles et bureaux .

Suivent maintenant le chauffage et l'isolation, puis viendront les autres corps de métiers dans les semaines suivantes, l'électricité, les panneaux photovoltaïques, la plomberie, le carrelage les menuiseries, les sols souples, les faux plafonds et les peintures . Au final, un parvis et un parking



la nouvelle salle Jean-Charles Clerc



Entrée mairie et bureau d'accueil



Au fond à droite : salle du conseil

La livraison de ce complexe est prévue à la mi-novembre 2019

## Vie associative



### Covoiturage

**Jeunes, adultes, retraités, vous reconnaissez-vous ?**

- Vous voyagez souvent seul dans votre voiture ou il vous reste des places pour des trajets réguliers, comme le travail... pour des trajets irréguliers : RV ou balades...
- Vous n'avez pas de moyens de locomotion
- Les horaires de train et de bus ne sont pas adaptés à vos besoins
- Vous trouvez excessif le tarif du train Morre Besançon (5€ l'aller simple, soit 1,25 €/km)
- Vous avez envie de partager, de créer des liens, d'économiser
- Vous êtes engagés ou vous avez envie de vous engager dans une démarche responsable pour notre planète

**Dans un 1<sup>er</sup> temps**, nous avons créé une affiche que vous pouvez vous procurer à la mairie. Cette affiche permet d'identifier que vous êtes Morriers. Quand un autostoppeur montre cette affiche à Besançon ou ailleurs, vous serez plus enclin à le monter. Le point covoiturage se trouve devant la bibliothèque à Morre pour descendre à Besançon et devant Fenster près de la boulangerie Ribeirou pour remonter sur Morre. Une participation de 50 centimes minimum est demandée pour un trajet.



**Dans un 2<sup>ème</sup> temps**, nous souhaitons créer un outil informatique attrayant permettant une gestion simple de l'offre et la demande.

*L'idée : Je vais à Besançon ou à une autre destination, je sais à quelle heure je pars même très peu de temps avant, je m'inscris sur le site et la personne qui cherche à partir au même endroit à la même heure prend contact avec celle qui a proposé.*

Nous étions présents sur le marché de Morre le 22 juin pour expliquer la démarche. Beaucoup d'échanges avec la population qui pour certains souhaitent dans un premier temps suivre l'évolution du projet. Une personne s'est proposée pour nous aider à créer cet outil informatique.

**A tester dès à présent**

Si ce projet vous intéresse dans un souci de liens, de partage, d'économie, d'écologie, de responsabilités individuelles et collectives, de notre santé et de la santé de notre planète, **contactez-nous [covoituragemorre@gmail.com](mailto:covoituragemorre@gmail.com)**, venez nous rejoindre et enrichir **notre réflexion**. Vous serez informés de la prochaine réunion.

Marie-Odile Pivard-Girardet

### Les marmots de la Côte

**Décollage...**

Grâce à tous les morriers (et aux autres) qui ont participé aux ventes organisées par les Marmots de la Côte, l'association a pu faire profiter les enfants des classes de CM1 et CM2 qui le souhaitaient d'une journée à l'aérodrome de La Vèze, le 18 mai, moyennant une très minime participation.

Cette initiation à l'aéronautique a été couronnée par un baptême de l'air pour chacun, au-dessus de Besançon.





### La fête des marmots miraculée ...



La météo catastrophique, ce vendredi 14 juin, risquait de perturber la soirée malgré l'aide de Benoit et de Christophe qui ont installé au dernier moment les Vitabri mis à disposition par la municipalité, mais finalement la pluie a cessé, le soleil s'est même montré et la fête a été une réussite. Les enfants et leurs parents sont venus nombreux.

L'association les Marmots de la Côte remercie les élèves de la MFR qui ont tenu les stands des jeux qu'ils avaient apportés, la municipalité pour son soutien, Thomas qui a passionné toutes les générations avec son circuit ferroviaire, et tous les bénévoles qui ont donné de précieux coups de main.

On a joué, bu, mangé, et de nombreuses mains innocentes ont fait la queue pour participer au tirage de la tombola, dotée de lots offerts par nos commerçants du village et des environs (merci à eux !).

## Nouveau à Morre



Création originales d'identités visuelles et déclinaison sur différents supports

Création de visuels destinés au web

Création de site web

Création d'illustrations originales

Contact : 07 89 98 15 72 : [courtois.nina@gmail.com](mailto:courtois.nina@gmail.com)



## Etat civil



### Ont vu le jour :

CROSSE Elio : 22 mars

SCHMIDKY Mathilde : 12 avril

COURDEROT Hugo : 03 mai

WALTHER Sulivan : 06 avril

AUMAÎTRE Sem : 17 avril

GUYOT Victoria : 17 mai

### Se sont mariés :

MALLOIRE Bruno et RUEILLE Marie Claude 29 juin

### Nous a quittés :

ADRIAN Jean-Pierre : 14 mai 66 ans

## Agenda



**26 au 30 août** : Centre de loisirs

**Avant le 29 août** : Inscriptions à la garderie et cantine sur le site internet communal

**02 septembre** : Rentrée scolaire à l'école

**08 septembre** : Concours familial de pétanque à 14h 00 terrain foot rue St fort

**Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois** : marché au centre du village

## L'équipe éditoriale



La commission communication de la commune de Morre : responsable : Marie-Christine MARTINET

L'équipe et les rédacteurs pour ce numéro : Jean-Michel CAYUELA, Philippe LUSSAGNET, Marie-Christine MARTINET,

La com' de Morre, Mairie 3 rue du commerce 25660 MORRE ( 03 81 81 25 27 ) - Mail : [mairiedemorre@wanadoo.fr](mailto:mairiedemorre@wanadoo.fr)

Impression : Bossanne Besançon